

# Compte-rendu conseil d'UFR du 29 mars 2022

## Présents dans la salle :

Frédéric Pellerin – Thomas Mouillot – Anaïs Carnet – Benjamin Bouillet – Hervé Devilliers – Véronique Charvolin – Jean-Marie Heydel – Alexandre Cochet – Eric Lesniewska - Marc Maynadié – Françoise Jandin – Marie-Catherine Morgan - Pablo Ortega Deballon (à/c de 18h15) - Catherine Vergely (à/c de 18h30) - Patricia Fauque à/c de 17h35 – Christine Tournay

Teams : Angela Stratan – Philippe Fagnoni – Maeva Wendremaire – Chedine Harchal – Alexia Rouland

Procurations : Laurence Duvillard à Marc Maynadié – Géraldine Lucchi à Marc Maynadié

## I – Approbation du compte-rendu du conseil d'UFR du 25 janvier 2022

Véronique Bertaux-Charvolin indique deux erreurs dans le compte-rendu. En page 4, il est noté qu'Anaïs Carnet a été promue MCU-PH, or il s'agit d'une promotion MCU. En page 7, il est noté que la convention de reversement entre le CHU et l'uB relative à la prise en charge par l'uB de frais de formation professionnelle pour le département de maïeutique concerne des frais à destination de personnels, or il s'agit d'étudiants.

Sous réserve de ces modifications, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## II - Informations générales

### 1) Informations diverses

- ✓ **Réunion publique** du Président Vincent Thomas en salle R46 à 16 heures. Le Doyen sera absent.
- ✓ **CROM** : suite au renouvellement des membres du conseil régional de l'Ordre le 6 février dernier, un nouveau bureau a été élu :
  - Président : Dr Didier Honnart en remplacement du Dr Jean-François Gérardvaret
  - 1<sup>er</sup> VP : Dr Jacques Maistre (Jura)
  - 2<sup>e</sup> VP : Dr David Taupenot (Nièvre)
  - Secrétaire générale : Dr Evelyne Pepin
  - Secrétaire général adjoint : Dr Jean-Michel Badet (Doubs)
  - Trésorier : Dr Gérard Germont (Yonne), présent au conseil de ce soir
  - Trésorier adjoint : Dr Dominique Rossi (Haute-Saône)
  - Conseillers nationaux : Dr Frédérique Nassoy-Sthlin (Territoire de Belfort) et Dr Jean-François Gérardvaret (Côte d'Or)
- ✓ Le Doyen salue le **Dr Jandin**, qui fait valoir ses droits à la retraite et la remercie pour la richesse des échanges et la collaboration fructueuse, l'aide et l'écoute apportées. Madame Jandin remercie elle aussi l'UFR pour la bonne entente, l'accueil du Doyen toujours cordial, son écoute, souhaite un cursus riche aux étudiants et un bel avenir professionnel aux agents. Elle sera remplacée par le Dr Françoise Simonet, médecin en santé publique.

- ✓ **Changement de président à la Conférence des Doyens de médecine** : le Pr Samuel Didier, gastro-entérologue spécialiste du foie, au Kremlin-Bicêtre, est en fonction depuis le 12 février, secondé par le Doyen Weber de Rouen. Marc Maynadié reste secrétaire du bureau des Doyens.
- ✓ **Conseil national de l'ordre des Sages-femmes** : la nouvelle présidente depuis le 20 janvier est Isabelle Derrenderinger, directrice de l'école de sages-femmes de Nantes, qui succède à Anne-Marie Curat.
- ✓ **L'ANEMF a destitué son président Nicolas Lunel** lors de l'assemblée générale des 12 et 13 mars dernier, du fait notamment de la dégradation des relations avec certains interlocuteurs. L'ANEMF souhaite ainsi prouver à la conférence des Doyens de Médecine son souhait de travailler et dialoguer sereinement avec les différentes instances. L'interim est temporairement assuré par Joséphine Bréda, étudiante en médecine à Dijon, jusqu'à la convocation sous quinzaine d'une assemblée générale extraordinaire.
- ✓ **Texte pour la promotion interne au corps des Professeurs des universités au bénéfice des Maîtres de conférence**  
Suite à la parution du décret du 21 décembre 2021 relatif à la création d'une voie temporaire d'accès au corps de professeurs des universités, une campagne de repyramidage va se dérouler sur cinq ans afin de permettre à 2 000 MCF au niveau national de bénéficier d'une promotion interne et d'accéder au corps de professeurs des universités afin d'amener le nombre de professeurs actuellement au nombre de 15 000 au national à 18 000 dans 5 ans. Au niveau national, le ratio actuel est de 60 PR pour 40 MCF. A l'université de Bourgogne, 13 promotions seront prononcées au titre des années 2021 et 2022. La répartition par section CNU sera établie par le conseil d'administration. Les candidatures seront à déposer entre le 22 mars et le 22 avril dans l'application Galaxie-Electra. Suite à l'avis de rapporteurs et de comités d'audition, les propositions de nomination seront prononcées par le Président de l'université au plus tard le 14 décembre 2022, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> septembre 2021 pour la promotion 2021 et au 1<sup>er</sup> septembre 2022 pour la promotion 2022. En pharmacie, c'est la section 85 qui est concernée. 3 candidats pour un seul poste.
- ✓ **Projet de création d'une antenne de soutien médico-psychologique à destination des étudiants en santé – Pr. Jean-Christophe Chauvet-Gelinier (conf. Annexe)**

Différentes enquêtes font ressortir le taux important d'idées suicidaires, symptômes anxieux et dépressifs chez les étudiants en médecine, les internes et les jeunes médecins. L'équipe du service de psychiatrie adulte du CHU, en collaboration avec l'UFR, a imaginé la création d'un dispositif de consultation pluridisciplinaire avancé, s'adressant aux étudiants en Médecine, Pharmacie, Maïeutique, IFMK et IFSI. Il s'agit de structurer le soutien psychologique/psychiatrique au travers d'une action davantage préventive. L'offre serait composée de consultations psychologiques, d'entretiens infirmiers, d'ateliers individuels ou de groupes de gestion du stress et d'une consultation médicale spécialisée d'orientation et de suivi. Les locaux seraient des locaux au sein du Centre Médico-Psychiatrique Beauregard, à proximité du CHU et de l'UFR. La Directrice Générale du CHU est d'accord et accepte de financer une infirmière.

- ✓ **Aide à la mobilité recherche en 1<sup>er</sup> cycle** : RITM-BFC soutient la mobilité des étudiants de 1<sup>er</sup> cycle qui souhaitent découvrir la recherche dans un environnement international, en proposant en 2022 des aides à la mobilité pour effectuer des stages à l'étranger dans des laboratoires de recherche, publics ou privés. Le montant de l'aide est de 800 €. Le dépôt des candidatures est à faire avant le 30 avril, le dossier est téléchargeable en ligne <https://www.ubfc.fr/bourse-daide-a-la-mobilite-ritm-bfc/>  
Les étudiants partant à Leeds pourraient peut-être en bénéficier.

- ✓ **Les élections des 8 et 9 février derniers ont été annulées** suite au recours de l'UNEF, dont l'intégralité des listes avait été rejetée pour non-conformité, lors du dépôt des candidatures. Le 28 février, la commission de contrôle des opérations électorales a annulé le résultat de ces élections, hormis les élections à la commission de la recherche. De nouvelles élections seront organisées prochainement.

**A noter que Maxence Roulliat a été nommé vice-président étudiant du président Thomas.**

- ✓ **Les montants des droits d'inscription 2022-2023** ont été publiés par un communiqué de la Ministre de l'enseignement supérieur du 17 mars. Les droits d'inscription ainsi que les loyers en résidences CROUS sont gelés pour la prochaine année universitaire. Les droits à taux plein s'élèveront à 170 € pour la licence, 243 € pour le 2<sup>e</sup> cycle et 380 € pour le 3<sup>e</sup> cycle.
- ✓ **Dispositif étu'bien** : La Maison des Adolescents a recruté et formé des étudiants relais, dont 8 interviendront sur le campus de Dijon. Une formation aux premiers secours en santé mentale leur a également été proposée. Ces étudiants ont pour mission d'aller à la rencontre de leurs pairs pour écouter et prendre en compte leurs difficultés, qu'elles soient d'ordre personnel, social, financier ou psychologique. Ils seront suivis par la Maison des Adolescents et travailleront avec la cellule bien-être de l'uB. Il s'agit d'un dispositif expérimental. S'il porte ses fruits, la gouvernance souhaiterait l'élargir, par le biais de partenariats avec d'autres maisons des adolescents, aux campus délocalisés.

- ✓ **Autoévaluation HCERES**

Après discussion, la proposition de ne pas remplir les documents relatifs à l'autoévaluation HCERES pour les études médicales est mise au vote. La circonscription Pharmacie ayant commencé à travailler, elle reste libre d'envoyer les documents. Le département de Maïeutique sera consulté sur ce point.

A l'unanimité, les membres du conseil décident de ne pas remplir les documents d'évaluation, à l'exception de ceux relatifs aux masters.

Le Doyen propose d'envoyer un mail au président de l'université explicitant le refus des enseignants, qui n'ont ni le temps ni les moyens de faire le très lourd travail demandé, d'autant que les études de santé sont soumises à des textes laissant très peu de latitude pour les dérogations.

## 2) Textes ministériels

- ✓ **Analyse des modifications apportées par l'arrêté du 21 décembre 2021 portant modification de plusieurs arrêtés relatifs aux formations de santé (NOR : ESRS2138080A)**

Des précisions sont apportées à l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au DF GSM, à l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au DF ASM ainsi qu'à l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, pharmacie, maïeutique et odontologie.

- ✓ **Arrêté du 3 mars 2022 portant modification du troisième cycle des études de médecine, de maquettes de formation de diplômes d'études spécialisées et création d'option et de formations spécialisées transversales (NOR : SSAH2200243A)**

Ce texte porte création de **4 nouvelles options** :

« Traitement interventionnel de l'ischémie cérébrale aiguë » dans le DES de neurologie – Responsable : Pr Yannick Béjot

« Soins intensifs néphrologiques » dans le DES de néphrologie – Responsable : Pr Jean-Michel Rebibou ou Dr Claire Tinel

« Soins intensifs respiratoires » dans le DES de pneumologie – Responsable Pr Philippe Bonniaud

« Orthodontie des dysmorphies maxillo-faciales » dans le DES de chirurgie maxillo-faciale – responsable Pr Narcisse Zwetyenga

Et de **2 nouvelles FST** :

« Médecine hospitalière polyvalente » - Responsable Pr Sylvain Audia ou Pr Hervé Devilliers – La désignation devra se faire en accord avec le Pr Bernard Bonnote.

« Médecine en situation de guerre ou de situations sanitaires exceptionnelles » - Responsable Pr Pierre Grégoire Guinot.

- ✓ **Instruction interministérielle n° DGOS/RH1/DGESIP/2022/51 du 24 février relative au développement des stages en ambulatoire pour les étudiants en deuxième et troisième cycle des études médicales.**

- ✓ **Arrêté du 10 mars 2022 fixant les obligations de service d'enseignement en présence d'étudiants des personnels enseignants de médecine générale (NOR : ESRH2205876A)**

La durée annuelle de service d'enseignement est de 64 heures de cours ou 96 heures de TD ou TP, d'animation de groupes de pairs ou de suivi d'étudiants ou toute combinaison équivalente, effectuées le cas échéant en centre de santé pluri-professionnel universitaire ou en maison de santé pluri-professionnelle universitaire. Le conseil d'administration de l'université en formation restreinte aux enseignants chercheurs définit, sur proposition du directeur d'UFR, après avis du conseil d'UFR, les principes généraux de répartition des services entre les différentes fonctions universitaires des enseignants de médecine générale. Il fixe les équivalences horaires applicables à chacune des activités correspondant à ces fonctions ainsi

que les modalités pratiques de décompte. Le Président arrête par suite les décisions individuelles d'attribution de service de ces enseignants, sur avis du directeur d'UFR.

### **III - UMDPCS**

#### **DU Thérapie neurocognitives et comportementales (TNC)**

Responsable universitaire : Pr Benoît Trojak.

Modification de la cible, le DU est désormais ouvert également aux chercheurs des domaines des sciences humaines et sociales et de santé.

Le module de base passe en distanciel pour 98 heures.

**Approbation des modifications proposées à l'unanimité.**

### **IV - Finances**

11 points étaient inscrits à l'ordre du jour pour vote du Conseil :

1. Convention avec la société OGF pour le transport de pièces anatomiques d'origine humaine pour une durée maximale de 4 ans à compter du 01/02/2022.
2. Convention avec la société ODYSYS-CREMATORIUM DE DIJON METROPOLE pour l'élimination de pièces anatomiques d'origine humaine pour une durée maximale de 5 ans à compter du 03/01/2022.
3. Convention de reversement entre le CHU et l'uB relative à la prise en charge par l'uB des frais de formation professionnelle dispensés par le Centre de Simulation du CHU Dijon Bourgogne à destination du Département Maïeutique de l'UFR pour l'année 2021-2022 (Réanimation du nouveau-né en salle de naissance – MA5 - coût total de 2 505,12 €).
4. Convention 2022 de formation et de reversement entre AGROSUP et l'uB relative à la prise en charge par l'uB des frais de formation professionnelle dispensés dans le cadre de la formation du département de Maïeutique (UE4 - Santé Publique).  
30,5 heures équivalent TD
5. Convention de formation et de reversement entre l'Observatoire Régional de la Santé de Bourgogne-Franche-Comté et le Département Universitaire de Maïeutique.  
Intervention pour un total de 36 heures équivalent TD dans l'Unité d'Enseignement Santé Publique, démarche de recherche UE4.
6. Contrat de maintenance des installations et équipements audiovisuels des amphithéâtres Bataillon, Courtois, Martin et Masson de l'UFR des Sciences de Santé. Contrat établi avec la société IRELEM à compter du 01/01/2022 pour une durée d'un an à raison de 5 500,00 € HT (assistance technique et maintenance préventive) et de 60,00 € HT (tarif horaire intervention corrective) et de 35,00 € HT (déplacement forfaitaire intervention corrective).
7. Convention de reversement entre le CHU et l'uB relative à la prise en charge de travaux d'intervention sur un équipement utilisé pour les travaux de recherche universitaire du Pr Alexis de ROUGEMONT.  
L'équipement en question est une sorbonne située dans la salle 2019 du bâtiment Médecine B3.  
Le montant de la participation du CHU est fixé à la somme de 1 592,00 € HT.

8. Sortie d'inventaire pour don au CHU d'un microscope à fluorescence + caméra numérique (immobilisation 103591, acheté le 28/03/2008, montant de 25 341,84 €). Demande du Dr Louise BASMACIYAN, MCUPH - Laboratoire de Parasitologie-Mycoologie (UF6143) / Plateforme de Biologie Hospitalo-Universitaire, CHU Dijon, en date du 10/01/2022 afin que le CHU puisse assurer la maintenance de l'équipement.
9. Sortie d'inventaire pour mise au rebut d'une scie à ruban située au laboratoire d'anatomie. (Immobilisation comptable 104588 "scie à ruban Top 7 D.700TRI.4CV", prix d'achat 2794,78 €, date de mise en service le 04.04.2001 UB30).
10. Versement d'une subvention exceptionnelle à la Corporation des Etudiants en Médecine de Dijon (CEMD) à hauteur de 1 400,00 € sur les ressources propres de l'UFR.
11. Attribution d'une bourse aux étudiant(e)s partant en stage à l'étranger à raison de 130 € par étudiant(e) sur les ressources propres de l'UFR.

**Tous ces points ont été votés à l'unanimité.**

Information du Doyen : Il existe un appel d'offre dans le cadre du PIA 4 sur la santé numérique, environ 670 millions d'euros sont à distribuer sur 5 ans. Réponse à cet appel d'offre. Il faut constituer un consortium entre une université ayant une filière santé et des partenaires privés et publics, pour faire de la formation en santé numérique.

Le consortium dijonnais associera le CHU, le CGFL, Dijon-Métropole, le CESI et l'ESEO.

Pour monter ce projet, il est fait appel à un cabinet spécialisé, financé pour 7 500 € par la métropole et pour 7 500 € par les 4 autres partenaires.

## V - Comités pédagogiques

### 1 - **Compte-rendu du comité pédagogique de Maïeutique du 30 novembre 2021 (conf. Annexe)**

Au cours de ce comité, les points suivants ont été abordés :

- 1) Points sur les effectifs étudiants des différentes promotions à la rentrée 2021-2022
- 2) Questionnement en cours sur la possibilité de créer une 6<sup>ème</sup> année de Maïeutique
- 3) Etudiante désignée pour représenter la maïeutique à la commission égalité en Santé : Jade Gobet (4<sup>ème</sup> année).
- 4) Présentation aux membres du comité du parcours recherche avec mise à jour des 18 UE recherche, 8 étudiants inscrits.
- 5) Point sur les stages et tutorat : un projet de recherche est en cours sur l'accompagnement des étudiants dans la professionnalisation. 7 demandes de stages hors France métropolitaine (Guadeloupe, Réunion, Suisse).
- 6) Problématique de l'absentéisme, y compris dans les UE métier et en TD.

### 2 - **Comptes-rendus des comités pédagogiques Pharmacie du 14 février et du 14 mars 2022**

- ✓ **Comité pédagogique du 14 février 2022 (conf. Annexe)**

**Les points suivants ont été abordés :**

#### 1) Informations générales

- Retour sur la conférence des Doyens du 9 février :

- DEUST préparateurs en pharmacie ;
- Enquête de l'ANEPF ;
- Stratégie d'Accélération en Santé Numérique (SASN) ;
- Groupe de travail Référentiel transversal de compétence en santé numérique ;
- Avancements/primes : décrets de décembre 2021 ;
- Université Numérique en Santé et Sport (UNESS) ;
- Retour sur la JPO du 2 février
- Existence de la Commission Egalité en Santé (objectifs, moyens d'action) ;
- Existence de la cellule Qualité de Vie au Travail mise en place par l'uB ;
- Vague C de l'évaluation HCERES ;
- Point scolarité : envoi aux membres des jurys 24 à 48 heures avant la tenue des jurys des PV de délibération

## 2) Point sur l'organisation de l'année universitaire

Demande faite au précédent comité pédagogique par les enseignants des promotions de PH2, 3 et 4 de déplacer les examens de décembre en janvier afin d'aérer le programme d'enseignement du 1<sup>er</sup> semestre. Deux propositions sont présentées en comité, la première est retenue, les examens sont maintenus en décembre. Les placer en janvier ne permet pas de disposer d'un nombre suffisant de semaines de cours pour le 2<sup>e</sup> semestre.

## 3) Point sur le travail des étudiants

Les étudiants qui travaillent en officine n'ont pas le droit de travailler sur le temps universitaire. Les étudiants travaillant hors officine doivent demander en début d'année une autorisation au responsable de promotion, le fait de travailler ne dispensant pas de la présence en cours.

## 4) Point sur les fiches filières et éléments constitutifs 2022-2023 : présentation d'un rétro-planning - Demandes de modifications sur les fiches filières de PH2, PH3 et PH5.

## 5) Mouvement personnel enseignants : départ à la retraite de Claire Cachia au 31/08/2022, piste pour assurer ses enseignements à partir de septembre 2022.

## ✓ Comité pédagogique du 14 mars 2022 (conf. Annexe)

**Les points suivants ont été abordés :**

Point sur la liberté de continuer à porter le masque, par ailleurs fortement recommandé en cours, en examens, dans le bâtiment.

## 1) Informations générales

- Retour sur la conférence des Doyens du 9 mars :
  - Révision des effectifs ;
  - Arbitrage DES et FST ;
  - Manque d'attractivité de la filière Pharmacie et solutions pour y remédier ;
  - Avenir de la PASS et des LAS ;
  - Point sur les DES (mise en place du DES officine en 2023, possibilité de candidater sur un 2<sup>e</sup> DES après 3 ans d'exercice dans la spécialité du 1<sup>er</sup>) ;
  - Transfert de dossier en cours d'études pharmaceutiques ;

- Primes pour responsabilités : mise en place d'un nouveau régime indemnitaire (RIPEC) reposant sur 3 volets : une indemnité liée au grade, une indemnité liée à certaines fonctions et responsabilités particulières, une prime individuelle liée à la qualité des activités et de l'engagement professionnel des agents ;
- Groupe de travail formation, objectif : structurer les blocs de compétences du métier de pharmacien d'officine ;
- Evaluation HCERES ;
- Crédits pédagogiques et leur répartition par la commission des finances ;
- Groupe de travail sur les études de Pharmacie ;
- Point scolarité : départ de Jean-Charles Schiferdecker, transmission des annales de sujets d'examens, problème des TPs de tronc commun placés les jeudis après-midi en même temps que les UE recherche du M1 Santé, contrôles continus à positionner les lundis matin ;
- Modification des fiches filière de PH2 à PH6 :

#### **PH2 (DFGSP2) :**

- Certification PIX : diminution volume horaire (27 h → 21 h TD)
- Enseignement « Formulation Fabrication - Les opérations unitaires pharmaceutiques » Passage examen CT → tout en Contrôle Continu (CC)
- Enseignement « Communication » : modifications liées au départ de Claire CACHIA : reprise des cours en PH2 par Alexandre MELOUX (communication écrite)
- Enseignement « Pathogènes infectieux 1 » : diminution de 0,5 h
- UE Projet Orientation Professionnelle : 1 seul ED de 2h
- Stage Officiel d'Initiation (Obligatoire) : Plus de note par le maître de stage dans le calcul : uniquement validation du stage

**→ 2 examens en moins en PH2**

#### **PH3 (DFGSP3) :**

- Enseignement « Pharmacie Galénique Formes Sèches » : examen CT → tout en CC
- Enseignement « Sémiologie » : demande d'arrêt de responsabilité par Sylvain AUDIA, changement pour Catherine VERGELY
- Enseignement Thématique « Pathologies Endocriniennes » : changements répartition heures (2 h de plus pour faire la Pharmacologie des oestro-progestatifs
- Enseignement Thématique « Pathologies Digestives » : suppression de l'EC et fusion avec Enseignement Thématique « Hépatogastro-Obésité » de PH4 : répartition de 1 sur ECTS les EC « Système de santé et santé publique » et « Pathogènes infectieux 2: Bactériologie – Virologie »
- Enseignement « Communication » : modifications liées au départ de Claire CACHIA : reprise des cours en PH3 par Rachel CADOT (communication orale)

#### **PH4 (DFASP1) :**

- Création d'un Enseignement Thématique « Pathologies Digestives et Obésité » : 18,5 h cours, 1,5 ECTS avec l'attribution de 0,5 ECTS de la part de l'EC « Toxicologie »
- Stage d'application d'une semaine, problèmes liés à l'organisation de l'oral : on garde le principe d'un oral, le jury sera constitué de 2 membres dont au moins 1 membre Pharmacien qui peut être maître de stage ou enseignant de l'UFR.
- PH5 : SESA : responsable : Vanessa COTTET uniquement (arrêt Catherine LEJEUNE)

**Les modifications apportées aux fiches filières sont validées à l'unanimité par le conseil.**



### 3 – **Compte-rendu du comité pédagogique Médecine du 8 mars 2022 (conf. Annexe)**

**Les points suivants ont été abordés :**

- 1) Intervention de l'équipe de la Bibliothèque Universitaire : État des lieux des ressources consultées : statistiques et documentation imprimée, besoins, évolution des modèles économiques de la publication scientifique, présentation faite par Mesdames Ashta, Arkab et Barthet
- 2) UMDPC : présentation du DU Thérapies Neurocognitives et Comportementales (TNC) par le Pr Trojak et Claude-Henri Cunit.
- 3) Présentation du projet UE engagement pédagogique en anatomie par le Dr Guillier
- 4) Présentation de la maquette du Master 1 « Médecine et Humanité/s » par le Pr Ortega
- 5) Point sur l'avancement de la R2C par le Pr Samson
- 6) Point sur l'avancement de la mise en place des ECOS par le Pr Audia
- 7) Date de rentrée universitaire 2022 pour les MM2
- 8) Point étudiants : Maxence Roulliat aborde le problème des stages d'Initiation aux Soins Infirmiers, d'une durée de 3 semaines, qui sont indispensables pour valider l'accès en 2<sup>ème</sup> année pour médecine et odontologie et dérogation, en raison du manque de places, pour autoriser les étudiants à trouver par eux-mêmes les terrains de stage, s'ils le souhaitent, dans tous les secteurs et dans différentes structures, dans toute la France, au moins pour l'année en cours.

\*\*\*\*\*

**4 – Le Doyen évoque l'accueil d'étudiants ukrainiens.** Il est probable que nous soyons sollicités. Le gouvernement souhaite une souplesse dans l'accueil de ces étudiants considérant la situation exceptionnelle.

Le MESRI prépare une circulaire disant que les médecins ukrainiens réfugiés pourraient se voir accorder une autorisation temporaire d'exercer.

➔ Pour le 3<sup>ème</sup> cycle, ce serait une vague supplémentaire de DFMS/A qui serait ouverte ou un statut transitoire permettant de les assimiler aux internes de l'UE ou comme FFI. Il serait tenu compte de leur niveau de maîtrise du français.

➔ Pour les étudiants 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles :

Il faudra tenir compte du fait que les étudiants n'auront pas de dossier, et pas de copie de leurs diplômes.

Une procédure dite « de dispense d'études » est à l'étude, où l'étudiant sera évalué par un jury oral sur ses connaissances pour pouvoir rentrer en MMOP (année d'intégration à décider par le Jury).

Le Président de la conférence des Doyens a insisté pour que ce soient des places supplémentaires pour ne pas léser les autres passerelles hors UE.

Le niveau de français de l'étudiant peut être à considérer, un étudiant totalement non francophone pourrait se voir proposer un DU de français avant l'intégration en MMOP (sur décision de la faculté d'accueil).

Il existe un programme national « Pause » pour les étudiants venant de zones de guerre (<https://www.programmepause.org/>)

## **5 – Prime transport pour les internes en stage couplé**

L'ARS BFC propose de mettre en place des stages mixtes entre différentes structures et une indemnité à verser aux internes sur le même modèle que les internes en ambulatoire de médecine générale, appelée prime de transport. Le montant serait de 130 euros bruts par mois quand le lieu de stage est distant de 130 kilomètres, calculé au prorata du temps passé sur le 2<sup>e</sup> site.

Monsieur Pribile et Maxence Roulliat échangent au sujet de la prime versée précédemment par l'ARS pour le transport et l'hébergement des internes, afin de la remettre en place pour les stages couplés.

## **6- ECN blancs**

Les ECNi préparatoires se sont déroulées du 21 au 23 mars, sur Sides UNESS moodle. Tout s'est bien passé dans l'ensemble, hormis des ralentissements.

## **7 - Coordonnateurs de DES**

Oncologie : les coordonnateurs sont les Professeurs Ghiringhelli et Créhange : il est proposé Gilles Truc à la place du Pr Créhange en septembre après sa nomination PUPH.

Cardiologie : Le Pr Cottin est responsable du DES, le Doyen propose qu'il soit remplacé par le Pr Gabriel Laurent.

## **8 - Formation des MSU (conf. Annexe)**

Cette formation pose problème régulièrement, le collège de Médecine générale y est très attentif car il l'a mise en place en 2012. Il veut que la responsabilité de cette maîtrise de stage revienne aux UFR. Des discussions ont abouti à une charte, signée par la conférence des doyens et les syndicats de médecine générale. Cela devrait évoluer vers une charte qui s'appliquerait à tous les professionnels de médecine qui accueilleraient des étudiants, pas seulement les MSU actuels.

## **9 - Création du département d'odontologie**

Les travaux sont en cours, tant au niveau du budget, des ressources humaines, des emplois du temps, des fiches filière que de l'implantation bâtementaire, sous l'égide de la Mission Picq.

L'ordre du jour étant épuisé, le Doyen lève la séance à 19h15.